

Message de M. Gérard LARCHER,
Président du Sénat

[lu par
Mme Nadia SOLLOGOUB,
Présidente du groupe d'amitié France-Ukraine]

Ouverture du Forum économique international sur l'Ukraine

Vendredi 12 juillet 2024

Salle Médicis

Monsieur le Ministre (*en visio, Premier Vice-ministre de l'Economie, Oleksii SOBOLEV, en remplacement de la Vice-Première Ministre, Ioula SVYRYDENKO, empêchée suite aux frappes russes du 8 juillet*),

Monsieur l'Ambassadeur d'Ukraine en France (*Vadym OMELCHENKO*),

Monsieur l'Envoyé spécial du Président de la République pour l'aide et la reconstruction de l'Ukraine (*Pierre HEILBRONN*),

Monsieur le Directeur général de Business France (*Laurent SAINT-MARTIN*),

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

[Au nom du Président du Sénat Gérard LARCHER, qui ne peut être présent parmi nous ce matin, il me revient l'honneur de

vous donner lecture du message qu'il a souhaité vous transmettre pour ce colloque économique international organisé en partenariat avec Business France et consacré à l'Ukraine.]

Depuis le déclenchement de la guerre d'agression russe en Ukraine, le 24 février 2022, le soutien de la France est constant et solide.

Ce soutien, il s'est fermement exprimé au niveau parlementaire, dès le lendemain de l'attaque russe, ici même au Sénat, le 25 février - c'était dans le cadre de la Conférence interparlementaire pour la politique étrangère, de sécurité et de défense commune. Elle réunissait l'ensemble des commissions des affaires étrangères des parlements nationaux de l'Union européenne, alors que la France en assurait la Présidence.

A l'initiative du Sénat, ce fut un appel unanime à défendre la souveraineté et l'indépendance territoriale de l'Ukraine, par tous les moyens nécessaires, y compris militaires. Dès cette période, c'est-à-dire dès février 2022, nous fûmes plusieurs à nous prononcer en faveur de l'octroi du statut de candidat de l'Ukraine à l'Union européenne, comme j'ai eu l'occasion de l'affirmer au Président de la Rada, M. Stefanchouk, et au Président Zelenski lui-même.

La diplomatie parlementaire, dans le cadre du Sénat en particulier, démontrait ainsi sa grande agilité.

Et cela n'a pas cessé depuis, en particulier grâce à l'engagement de la Présidente du groupe d'amitié France-Ukraine du Sénat, la sénatrice Nadia Sollogoub, que je tiens à remercier de sa mobilisation constante.

Dans la continuité de ce soutien, la France s'est engagée à accompagner l'Ukraine dans sa reconstruction économique, socle de sa souveraineté et pilier de son avenir.

En accueillant ce Forum économique consacré à l'Ukraine, le Sénat entend impulser une dynamique pour mobiliser nos entreprises françaises dans la reconstruction du pays.

Le Président Zelinsky, après son élection en 2019, a voulu engager son pays dans des réformes visant à ouvrir l'économie ukrainienne et à lutter contre la corruption.

Ce mouvement n'a pas cessé, c'est l'une des forces de l'Ukraine, même si la guerre a, bien entendu, compliqué son accomplissement. Et il a vocation à reprendre avec plus de célérité dans la perspective de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne.

Dans ce contexte, les opportunités sont immenses pour nos entreprises. La France est d'ores et déjà pleinement mobilisée dans la reconstruction de l'Ukraine :

- avec un milliard d'engagements de la part des 700 entreprises françaises présentes à la Conférence franco-ukrainienne pour la résilience et la reconstruction de l'Ukraine de décembre 2022,
- un soutien budgétaire de 400 millions d'euros *via* des prêts garantis par l'Etat français ;
- 1,2 milliard d'euros de financements export d'aide économique et financière apportée par la France ;
- et un fonds de soutien aux infrastructures de 200 millions d'euros.

Sur le plan opérationnel, la désignation en mars 2023 d'un *envoyé spécial pour l'aide et la reconstruction de l'Ukraine* en la personne de Pierre HEILBRONN (*ici présent*), dont je salue la compétence et l'action, joue un rôle décisif.

Les besoins sont immenses. L'expertise et le savoir-faire de nos entreprises sont un atout pour la réussite de la reconstruction de l'Ukraine et sa résilience. Votre présence nombreuse ce matin témoigne de l'intérêt que vous avez pour ce pays et de la confiance que nous avons en son avenir.

C'est pour ces raisons que le Sénat s'engage aux côtés de Business France et de nos entreprises : pour les intérêts économiques de nos deux pays et pour notre avenir commun, en Europe

La relation de confiance que le Sénat français entretient avec la Rada constitue une force d'appui supplémentaire. Parmi les domaines identifiés dans notre protocole de coopération interparlementaire figure, outre l'accompagnement de l'Ukraine sur le chemin de l'adhésion à l'Union européenne, le développement de nos coopérations décentralisées. Depuis le début de l'agression russe, la solidarité des collectivités territoriales françaises a été exemplaire : elles se sont mobilisées dans l'urgence, pour accueillir des réfugiés ou fournir de l'aide humanitaire ; plusieurs d'entre elles, je pense en particulier à la région Ile de France, se sont d'ores et déjà engagées dans la reconstruction de l'Ukraine.

Car les collectivités territoriales sont aussi un formidable ressort pour la reconstruction. Nous avons échangé ici-même avec les maires ukrainiens sur les coopérations entre collectivités . Je fais le pari que, de ce Forum, naîtront des initiatives nouvelles et de grands projets, associant entreprises et collectivités territoriales, françaises comme ukrainiennes. Dans l'offre que notre pays sait bâtir, le savoir-faire,

l'excellence, la coopération et l'investissement sont souvent l'avant et le revers d'une même médaille.

Mesdames et Messieurs,

L'heure est grave. La Russie n'hésite pas à frapper des cibles civiles, des hôpitaux, des maternités, des écoles, perpétrant des crimes de guerre, et plus encore.

La guerre contre la Russie est loin d'être terminée. La victoire, à l'heure où nous nous parlons, n'est pas acquise. Mais elle est l'horizon indépassable qui doit nous inciter d'ores et déjà à entamer la reconstruction.

Reconstruire pour résister. Reconstruire pour défendre la souveraineté de l'Ukraine. Reconstruire pour la jeunesse ukrainienne, pour son avenir. Reconstruire pour vivre. Tel est l'état d'esprit qui doit animer nos entreprises, qui seront la sève de la reconstruction, et nous rassembler.

À tous, je souhaite de fructueux travaux. Je vous remercie.